

Le Président du Conseil régional
Franck LEROY

Strasbourg,
le 13 DEC. 2024

Dossier suivi par
Corinne BASTARD
corinne.bastard@grandest.fr

Madame Brigitte TORLOTING
Vice-Présidente du Conseil Rhénan
Rehfusplatz 11
D-77694 KEHL

Objet : Position de la Région Grand Est sur les résolutions du Conseil Rhénan

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous faire part de la position de la Région Grand Est sur les résolutions du Conseil Rhénan prises lors de sa plénière du 14 juin dernier relevant de ses champs de compétences :

Préparer le Rhin supérieur à faire face à l'augmentation rapide des risques climatiques

La Région Grand Est partage le constat à agir de façon urgente et collective sur les mesures d'adaptation au changement climatique. Comme vous le soulignez, la production hydroélectrique et d'énergies renouvelables joue un rôle crucial. La sobriété énergétique est également primordiale et devrait faire l'objet d'efforts encore plus soutenus. En France, les administrations communales sont plutôt bien sensibilisées aux effets des événements climatiques extrêmes comme les inondations via trois outils : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), outil réalisé à l'échelle communale sous la responsabilité du maire pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires ; le Programme d'Actions de prévention des inondations (PAPI), porté par les collectivités territoriales ou leurs groupements à l'échelle de bassins de risque, et qui vise à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation ; et enfin la cartographie des zones inondables des Territoires à risque important d'inondation (TRI) élaborée par les services de l'Etat qui visent à affiner la connaissance des risques. Le Rhin étant notre patrimoine commun, les risques d'inondation liés au Rhin pourraient être plus largement partagés. Le développement d'un projet Interreg Rhin supérieur sur la thématique de la culture du risque aurait du sens et gagnerait à s'appuyer sur les dispositifs susvisés.

Le soutien des jeunes à l'interface entre la fin de la scolarité et l'intégration du marché du travail

A l'instar du Conseil Rhénan, la Région Grand Est accorde une importance notable dans le soutien aux jeunes à l'interface entre la fin de la scolarité et l'intégration sur le marché du travail : elle s'investit sur les champs d'actions du continuum bac -3 / +3 pour la réussite éducative et une insertion sociale et professionnelle réussie, et plus largement en rendant possible une orientation tout au long de la vie de ses usagers, ce qui inclut les actions contre toutes les formes de décrochage (scolaire, en apprentissage, dans l'enseignement supérieur, ou encore pour les publics en situation de rupture institutionnelle). L'investissement de la Région Grand Est s'opère également à travers la mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation et de son Programme Régional de Formation qui permet le développement des compétences de toutes formes de public.

Concernant plus spécifiquement la question des données évoquée dans la résolution, il n'existe effectivement pas, en Grand Est comme dans les pays limitrophes, de base de données unique qui regrouperait toutes les données d'emploi, d'insertion, de devenir des jeunes, de dynamique de marché du travail. Il existe des données dans des bases distinctes qui peuvent être rapprochées et comparées pour réaliser des études sur des sujets spécifiques. Toutes les actualités sur l'emploi et la formation en région Grand Est sont consultables sur le site de l'Observatoire Régional Emploi Formation Grand Est (OREF). L'analyse du travail frontalier y occupe une place importante avec une rubrique dédiée « Frontaliers ». Plusieurs études ont été publiées ces dernières années, réalisées pour certaines en collaboration avec l'INSEE (Institut national de la statistique et des études) ou encore le LISER (Institut de recherche socio-économique luxembourgeois). La plateforme Performance DATA, accessible depuis l'onglet Frontaliers, permet d'obtenir des données statistiques sur le travail frontalier au niveau régional et au niveau des bassins d'emploi.

Soutien à la proposition modifiée relative à un mécanisme européen visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier / Soutien à la proposition de création d'une forme juridique pour les associations transfrontalières européennes

Seule région française partageant des frontières avec quatre pays, la Région Grand Est est par nature la plus européenne de France. Elle demeure de fait très sensible à toutes initiatives visant à faciliter la vie des frontaliers et à simplifier les activités des organismes œuvrant dans le champ de la coopération transfrontalière (associations, GECT...). Elle soutient par conséquent l'esprit de ces deux résolutions.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien cordialement :

